

SPORT

La patinoire de Mercières
de nouveau ouverte au public

Page 7

DOSSIER

Tout mettre en œuvre pour la
réussite de nos enfants

Pages 8 & 9

SOLIDARITÉ

Des chèques cadeaux pour
nos aînés

Page 15



www.compiegne.fr

COMPIEGNE

NOTRE VILLE



NOVEMBRE 2017 - N°359 - www.compiegne.fr

Cérémonies du 11 novembre

Page 2



Nouveau restaurant scolaire

Page 7



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

L'armée de l'air à travers Guynemer et l'entrée en guerre des Américains



© L'équipe



Historial de la Grande Guerre – Péronne (Somme) et © Yazid Medmoun



En cette année du centenaire de la Grande Guerre, nous mettons à l'honneur à la Clairière de l'Armistice, l'Armée de l'Air et l'entrée en guerre des Américains.

Comment ne pas évoquer en cette année Georges Guynemer, Clément Ader, Louis Blériot, Roland Garros, Jean Mermoz et Antoine de Saint-Exupéry.

Mais également des héros du Grand Cirque, qui dès 1914 allaient donner à l'aviation ses lettres de noblesse : les "as" René Fonck, l'as des as aux 75 victoires, Georges Guynemer, notre héros compiégnais de l'escadrille des cigognes avec 53 victoires ou Charles Nungesser avec 43 victoires pour ne citer que les plus connus parmi les 184 pilotes au sein de l'armée française ayant remporté plus de 5 victoires aériennes.

Ces merveilleux fous volants, ces conquérants de l'impossible, ces premiers pilotes de chasse, intrépides et courageux, de l'étoffe dont on fait les héros, ont donné naissance à notre aviation aussi bien civile que militaire.

C'est bien l'histoire d'un rêve qui se perd dans la nuit des temps...

Et comment ne pas évoquer tout aussi naturellement notre armée de l'air d'aujourd'hui dont la devise "Faire Face" s'applique en opérations extérieures pour assister et protéger nos troupes au sol comme sur le territoire, pour assurer la sécurité de notre espace aérien, c'est-à-dire de la France et des Français. Ces hommes, ces femmes qui servent nos forces aériennes sont les dignes descendants des héros d'autrefois.

L'engagement américain

Malgré un puissant courant de neutralité parmi la population et le monde politique, c'est le 6 avril 1917 que les États-Unis entraînent en guerre contre l'Allemagne.

C'est tout d'abord la guerre sous-marine à outrance menée par les Allemands, à travers le drame du Lusitania coulé en 1915 et surtout l'augmentation des raids des sous-marins sur la navigation commerciale des États-Unis qui vont renverser cette neutralité.

C'est en juin 1917 qu'un premier détachement arrive à Boulogne sur Mer.

La Fayette nous voilà ! Si la formule est belle, il n'est pas du tout certain qu'elle fut prononcée sur la tombe de La Fayette

par le représentant du Général Pershing, le Colonel Stanton. Par contre, ce dernier déclara bien mener ce combat jusqu'à la Victoire finale.

Deux millions de soldats américains ont servi en Europe. Sur les 100 000 Américains tués, la moitié a perdu la vie sur les champs de bataille. Un chiffre bien faible par rapport aux 9 millions de morts militaires de l'ensemble des pays belligérants.

Leur arrivée suffit cependant à remonter le moral des troupes et convaincre les Allemands de leur défaite inéluctable.

Et c'est de cela dont il faut se souvenir aujourd'hui ! ■

Programme des cérémonies du 11 novembre 2017

9h : Messe en l'église Saint-Jacques célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin.

10h : Cérémonie au Monument aux Morts, place Saint-Jacques.

10h45 : Service religieux au Centre Culturel Musulman.

11h15 : Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains.

11h30 : Service religieux à la Maison Communautaire Israélite.

14h25 : Clairière de l'Armistice. Descente de l'Allée Triomphale et dépôt de gerbe devant le Monument du Maréchal Foch par les Associations Patriotiques.

15h : Arrivée des autorités à la Clairière de l'Armistice. Revue des troupes.

15h10 : Présentation de la Cérémonie. Mise à l'honneur de l'Armée de l'Air, de son héros Georges Guynemer et rappel de l'entrée en guerre des Américains en 1917.

15h25 : Evocation historique par Bernard Letemps, Président de l'association "Mémorial de la Clairière de l'Armistice".

15h40 : Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe devant la Dalle sacrée. Sonnerie "aux Morts", suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise chantée par les enfants de Compiègne. Sonneries du cessez-le-feu.



Le Capitaine Georges Guynemer devant son avion SPAD VII © L'équipe

16h00 : Lecture de textes par des enfants de Compiègne et de l'Oise, suivie des allocutions.

16h30 : Salut des drapeaux des Anciens Combattants, signature du Livre d'Or.

16h50 : Cérémonie au Monument des Déportés de Royallieu. Dépôt de gerbe par la Haute autorité.

Navettes

Des navettes sont assurées au départ de Compiègne pour se rendre à la Clairière. Départ à 13h15 Place du Palais, Parkings d'Intermarché et du Centre de Rencontres de la Victoire, avec arrêt au Cimetière nord à 13h25.

Renseignements au 03 44 40 72 48.

LES IMAGES DU MOIS



Nos élus se mobilisent contre le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation. Plus d'un millier de personnes manifestent.



◀ Le quartier du Clos des Roses en fête, pour la plus grande joie des petits et des grands.

Envie de chiner ou de faire de bonnes affaires ▶ la brocante de la Victoire attire toujours de nombreux visiteurs.



◀ Le Tour de table des jumelages. Un moment convivial autour de mets typiques.

Plusieurs temps forts pour la Semaine bleue ▶ Petit déjeuner de la forme, Quizz inter-générationnel et Conseil bleu étaient au programme.



◀ Pari réussi pour l'association "Compiègne, les vitrines de votre ville" avec la grande braderie des commerçants en centre-ville.

Les Sauveteurs de l'Oise fêtent leur 150^e anniversaire ▶ avec toujours la même motivation, "Porter secours aux autres".



◀ La Compiégnoise rassemble plus de 3800 marcheurs et coureurs pour une bonne cause.

Semaine du goût ▶ L'occasion de découvrir de nouvelles saveurs.



Sécurité, notre combat !



Assurer la sécurité des biens et des personnes est l'une des principales préoccupations de la municipalité et j'en ai fait mon cheval de bataille depuis le début de ce mandat.

Aujourd'hui, alors que nous entrons dans la deuxième partie de ce mandat, les statistiques en matière de délinquance sont éloquentes.

Les interpellations sont en nette augmentation en 2017. S'agissant des vols par effractions, on comptabilise 12 interpellés pour l'année en cours, alors que l'on en recensait 8 en 2016. Quant aux vols de véhicules, 13 individus ont été interpellés cette année, contre 7 l'année précédente.

Le nombre de gardes à vue et de personnes écrouées a également fait un bond en 2017. Ce ne sont pas moins de 36 dossiers de trafics et reventes qui ont été réalisés depuis le mois de janvier, contre 17 l'an passé. La lutte contre le trafic de drogue s'est particulièrement renforcée. On dénombre 151 consommateurs interpellés en 2017, contre 110 l'année dernière. Le tribunal de grande instance a, de son côté, prononcé plusieurs condamnations sévères.

Ces résultats encourageants témoignent de l'efficacité de nos forces de police, toujours plus opérationnelles sur le terrain grâce au développement de la vidéoprotection, qui relève de la compétence de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Derrière ces chiffres, ce sont des femmes et des hommes, aussi bien policiers municipaux, nationaux qu'agents de surveillance, qui œuvrent sans relâche et avec courage à toujours mieux assurer la sécurité des Compiégnois. Agissant souvent dans l'ombre, ils font un travail difficile, pas toujours récompensé à la hauteur de leur engagement, et c'est pour cela que je souhaite leur témoigner toute ma reconnaissance.

Philippe Marini
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 27 novembre 2017 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Jeudi 9 novembre 2017 à 20h45 pour le quartier Les Avenues, à la Maison de l'Europe.

Vous souhaitez connaître les contraintes du nouveau PPRI pour votre habitation, votre entreprise : retrouvez toutes les informations grâce à la cartographie interactive sur le site internet : www.agglo-compiegne.fr, rubrique PPRI

S O M M A I R E

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE	P2	POUR LA RÉUSSITE DE NOS ENFANTS	P8 & 9
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	PORTRAIT	P11
SOLIDARITÉ	P5	EXPRESSION LIBRE	P13
ÉQUIPEMENTS	P7	ACTUALITÉ	P14 & 15
DOSSIER : TOUT METTRE EN ŒUVRE		VIE PRATIQUE	P16

ROC-ECLERC
AU SERVICE DES FAMILLES
parce que la vie est déjà assez chère

OPERATION SPECIAL TOUSSAINT

Marbrerie
Contrat obsèques
Monuments
Plaques
Fleurs artificielles

FABRICATION FRANÇAISE

LE MONUMENT + LE CAVEAU 2 places **2995€ TTC***

JARDINIÈRE 25€

BRUYÈRE 11€90

ROSES ET LIS 7€90€

13€90

ROC-ECLERC de Compiègne
ZAC de Mercières (Zone 3)
18 rue du fonds pernant
60 200 COMPIEGNE
Tel : 03 44 41 58 78

contact@roc-eclerc-compiegne.com
www.roc-eclerc-compiegne.com
A votre service pour vous accompagner 7J/7 24H/24

PERMANENCE TELEPHONIQUE
24h/24 - 7J/7

RESTAURANT

la Table d'Elisa

VIANDES, POISSONS ET FRUITS DE MER
DÎNER-CONFÉRENCE
avec France MACKOWSKI
Énergéticienne et Art thérapeute sur le thème "vivre en présence consciente"
Le jeudi 23 novembre à 19h
Dîner + Conférence = 47€

HÔTEL DU NORD
*** Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiegne.com
www.hoteldunordcompiegne.com

Lit Salons | CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE SHOWROOM 300M²

GRANDE PROMO
sur grand choix de canapés et literies

NOUVELLE COLLECTION

OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI 10h-12h / 14h-19h

Simmons VELDA TRECA Sealy Epeda Dunlopillo

1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIEGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

Etre sûr de faire plaisir, c'est facile ...
OFFREZ DES CHÈQUES - CADEAUX DU COMPIEGNOIS

valables chez vos commerçants du **COMPIEGNOIS**

UN CHOIX de près de **200 MAGASINS**

VENTES aux Particuliers Entreprises Associations CE ...

... UNE IDÉE GAGNANTE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE !
UN CHÈQUE CADEAU qui contient tous les cadeaux !

Simple et faciles à utiliser, d'une valeur faciale de 10€, 20€, 50€ ces chèques cadeaux ouvrent les portes de près de 200 enseignes sur le COMPIEGNOIS.

Tous les secteurs sont représentés :
MODE ET ACCESSOIRES, LOISIRS, DÉCORATIONS, BEAUTÉ, GASTRONOMIE, JOUETS, SPORTS ...

Vous achetez le nombre de chèques que vous voulez et vous les offrez dans une belle enveloppe cadeau à tous ceux que vous aimez.

POUR LES PARTICULIERS EN VENTE :
OFFICE DU TOURISME DE COMPIEGNE
AU CHAT BOTTÉ
C. Cial de Royallieu
BLEU MINUTE
Intermarché Margny Lès Compiègne

www.commerces-compiegne.fr

Organisé par la F.A.C.C. Fédération des Associations Commerciales du Compiègnais

ARC AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE
VILLE DE MARGNY-LES-COMPIÈGNE
LA CROIX SAINT OUEN
EV
UCAM
UPL

POUR LES ENTREPRISES, CE, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS :
Gerard Sébastien au 06 67 46 32 64 ou sebastieng@wanadoo.fr

SOLIDARITÉ

Le bien vieillir : un nouvel enjeu sociétal

Faisant suite au Petit déjeuner de la Forme, un Forum de la deuxième jeunesse aura lieu le mercredi 8 novembre au Centre de rencontres de la Victoire. L'occasion pour les seniors de penser à leur bien-être et de prendre toutes les dispositions pour se maintenir en forme.



la Forme, souhaite accompagner les seniors sur le chemin de la forme et du bien-être et leur donner les outils pour optimiser concrètement leur "bien vieillir".

Evaluer sa forme physique, son mode de vie et ses habitudes alimentaires, s'informer sur la sécurité à domicile, profiter d'ateliers bien-être (cohérence cardiaque, résilience, pensée positive), tester ses réflexes au volant, s'initier à des activités physiques comme la marche nordique, autant d'animations qui seront ouvertes au public le 8 novembre de 9h30 à 16h30 au Centre de rencontres de la Victoire.

A partir de 16h30, une conférence sera proposée par l'Institut Pasteur sur le thème "J'ai décidé de bien vieillir !"

Accès libre et gratuit. ■

Alors que la France présente une espérance de vie parmi les meilleures au monde, l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) est pour sa part en recul. C'est pourquoi le CCAS de la Ville de Compiègne, en partenariat avec l'Institut des rencontres de

Des "Cafés Mémoire" pour échanger

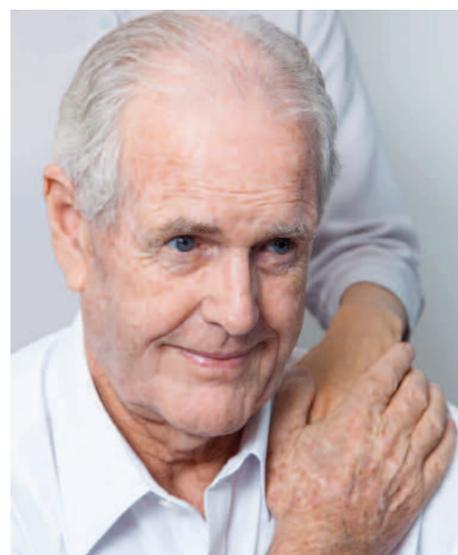


Vous êtes touchés par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, l'association France Alzheimer Oise propose des rencontres "Café Mémoire" pour permettre aux familles de se réunir afin d'échanger sur les difficultés qu'elles rencontrent.

Le 2^e mercredi du mois, de 15h à 17h, une psychologue et des bénévoles formés à l'écoute vous accueillent pour un moment de répit et de détente au café Le Coq d'or, 28 place du Change à Compiègne.

Prochaines rencontres :
les 8 novembre et 13 décembre.
Renseignements au 03 44 48 63 98. ■

La famille face à la dépendance



solutions s'offrent aux familles ? De quelles aides peuvent-elles bénéficier ? Comment anticiper l'état de dépendance ? Autant de questions qui seront abordées lors de la table ronde organisée le jeudi 9 novembre à 18h, dans la salle 4 de l'annexe de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance à Compiègne.

Autour du thème principal : "La famille face à la dépendance", plusieurs intervenants seront amenés à débattre et à répondre aux questions que vous vous posez :

- "Comment anticiper financièrement le risque de dépendance ?"
- "Quelles sont les aides du Conseil départemental de l'Oise face à la dépendance ?"
- "L'accès, le coût et la prise en charge en maison de retraite"
- "Comment anticiper médicalement un état de dépendance, faire face à la maladie d'Alzheimer, le rôle des aidants"
- "Quelles sont les mesures à prendre pour anticiper l'état de dépendance ? (mandat de protection future, habilitation familiale, tutelle, curatelle,...)"

Inscription gratuite avant le 3 novembre auprès de Frédéric Ruelland au 06 76 85 62 96 ou par mail : frederic.ruelland@allianz.fr ■

Avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes dépendantes est amené à augmenter dans les années à venir.

Se pose donc la question de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes dépendantes.

Comment s'organiser pour faire face à la perte d'autonomie d'un proche ? Quelles

Suivez l'AMI pour un meilleur lien

Créée en 1995, l'Association de Médiation Interculturelle (A.M.I.) poursuit une mission de resocialisation par la médiation sociale et interculturelle. Elle est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et d'accompagnement.



Implantée à Compiègne, l'association accompagne par la médiation les familles françaises et étrangères en difficulté, et les oriente vers les structures les plus adaptées à leur situation.

L'association remédie aux obstacles et freins auxquels les populations des quartiers sont confrontées dans leur vie quotidienne (médiation dans les quartiers, accompagnement administratif, médiation en milieu scolaire, insertion sociale et professionnelle, ateliers d'apprentissages,...).

L'association propose :

- Des permanences quotidiennes à l'Espace Solidaire et Interculturel de l'AMI "MOSAÏK", 18 bis rue Winston Churchill :
 - Le lundi de 14h00 à 17h00,
 - Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- Des ateliers d'apprentissage du français (ALPHA et FLE) :

- Le mardi et le vendredi de 14h à 17h à l'Espace du Puy du Roy à Compiègne
- Le mercredi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à 17 h à l'AMI, 2 Place Jean-Baptiste Carpeaux

- Des ateliers couture et loisirs créatifs :
 - Le lundi de 14h à 17h à l'Espace du Puy du Roy à Compiègne

- Des cours de soutien scolaire personnalisé, en français, mathématiques, anglais, du CP à la 3^e :

- Le mercredi de 14h à 17 h à l'AMI, 2 Place Jean-Baptiste Carpeaux à Compiègne.

Rens. : 03 44 20 48 24 / 06 15 12 16 72
Email : ami.compiègne@wanadoo.fr
Site Internet : <http://ami-compiegne.fr> ■

Rejoignez les "gilets orange" de la Banque alimentaire !



L'organisation des Banques alimentaires repose sur l'engagement régulier de plus de 6000 bénévoles, appelés les "Gilets orange" et sur 497 salariés, dont la moitié en contrats aidés. "La suppression des contrats aidés va donc fragiliser leur fonctionnement. C'est pourquoi il est aujourd'hui plus que nécessaire de trouver de nouveaux bénévoles" souligne Martine Canabate, présidente de la Banque alimentaire de l'Oise.

1 "gilet orange" de plus, ce sont 30 000 repas supplémentaires par an qui peuvent être servis !

Chaque année, sur le territoire national, 212 millions de repas sont ainsi servis à 2 millions de personnes grâce aux 106 000 tonnes de denrées collectées par les Banques alimentaires. Celles-ci sont ensuite distribuées aux 5400 associations caritatives et Centres Communaux d'Action

Sociale partenaires qui se chargent de la distribution aux personnes démunies.

"Le temps que les bénévoles consacrent à l'association est libre et varie en fonction des disponibilités de chacun" précise la présidente. "Les tâches sont multiples : collecte et stockage de denrées dans des conditions parfaites d'hygiène et de sécurité, transformation des aliments pour les conserver plus longtemps, répartition des denrées auprès des associations caritatives, formation de bénévoles pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Localement, la Banque alimentaire de l'Oise a besoin de toutes les bonnes volontés et manque actuellement de chauffeurs-livreurs, préparateurs de commande et tri des produits, pour une ou deux matinées par semaine, de 8h à 12h".

Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez la Banque alimentaire de l'Oise, 2 rue Bernago à Compiègne.

Tél. : 03 44 20 45 54
E-mail : ba600@banquealimentaire.org. ■



COMPIÈGNE Réf. : F2529
STUDIO SPACIEUX comprenant : Entrée (grand rangt), pièce principale avec coin cuisine, s.d'eau - wc - Cave - Volets roulants élect. Dble vitr. Peut convenir usage professionnel.
TRÈS LUMINEUX
Chauffage central collectif
SUPERFICIE HABITABLE 32,04 m²
CHARGES courantes/an 923,91 €
Chauff eau ch. fde compris
COPROPRIETE 130 lots principaux

NET VENDEUR 58 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 62 800 €
D.P.E : / - G.E.S. : /



EXCLUSIVITÉ
COMPIÈGNE dans JOLIE RÉSIDENCE Réf. : F2518
Exposé Ouest, APPARTEMENT 1 Pièce, BALCON - CAVE et PARKING ssol. Entrée (rangt), séjour ouvrant sur balcon 5,5m², avec vue sur jardins de la résidence, cuisine équipée ouvrt s/balcon, s.d'eau, wc indpts. Excellent emplacement.
CALME, TRÈS LUMINEUX, IMPECCABLE.
Chauffage central
SUPERFICIE L.C. 35,83 m²
CHARGES courantes/an 1110 € chauffage eau compris
COPROPRIETE 43 lots principaux

HONORAIRES CHARGE VENDEUR 115 000 €
PRIX DE VENTE HAI 115 000 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/51



EXCLUSIVITÉ
COMPIÈGNE plein Centre VILLE Réf. : F2524
3 min. à pied gare SNCF, 5 min UTC. Dans toute petite résidence récente en pierre de taille : APPARTEMENT 2 Pièces + Cave - Entrée, séjour avec cuisine intégrée équipée, chambre, salle d'eau-wc. TRÈS FAIBLES CHARGES.
VENDU LOCATAIRE EN PLACE
EXCELLENTE RENTABILITE
SUPERFICIE L.C. 35,66 m²
CHARGES courantes/an 1092,35 €
COPROPRIETE 17 lots principaux

NET VENDEUR 113 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 117 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : B/9,9



EXCLUSIVITÉ
COMPIÈGNE Réf. : F2539
APPARTEMENT 2 Pièces entièrement rénové 4ème et dernier étage (asc) avec PARKING privatif dans Résidence sécurisée de BON STANDING. Entrée vestiaire, séjour (gd rangt), cuisine américaine équipée, chambre, salle d'eau, wc indpts.
Chauffage individuel neuf
SUPERFICIE L.C. 45,17 m²
CHARGES courantes/an 923 €
COPROPRIETE 78 lots principaux

NET VENDEUR 130 000 €
HONORAIRES AGENCE 4%TTC 5 200 €
PRIX DE VENTE HAI 135 200 €
D.P.E : E - G.E.S. : C/13



COMPIÈGNE AVENUES Réf. : F2534
APPARTEMENT 3 Pièces avec Loggia SO. Entrée (plac-vest), séjour ouvrant sur loggia, cuisine équipée, cellier, dégagement, 2 chbres dont une avec placard, sbains wc indpts. Cave et Parking en sous-sol.
Chauffage central collectif
TRÈS LUMINEUX, BIEN SITUÉ, CALME.
SUPERFICIE HABITABLE 75,55 m²
CHARGES courantes/an 2255 € chauffage eau compris
COPROPRIETE 100 lots principaux

NET VENDEUR 178 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,93%TTC 7 000 €
PRIX DE VENTE HAI 185 000 €
D.P.E : C - G.E.S. : D/35



COMPIÈGNE HYPERCENTRE Réf. : F2535
Dans petite copropriété, APPARTEMENT traversant E/O 4 Pièces, 3ème dernier étage parqueté, LUMINEUX et SPACIEUX. Entrée séjour-salon 30 m², cuisine équipée, cellier, 2 chambres dont 1 avec dressing aménagé attenat sbains + douche (fenêtre), wc - Nbrx rangements - CAVE - PARKING privatif.
Chauffage individuel
ETAT IMPECCABLE Dble vitr récent Chaud 2011
SUPERFICIE L.C. 85,91 m²
CHARGES courantes/an 1 300 €
COPROPRIETE 3 lots principaux

NET VENDEUR 235 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,83% TTC 9 000 €
PRIX DE VENTE HAI 244 000 €
D.P.E : C - G.E.S. : D/35,3



COMPIÈGNE Centre historique Réf. : F2493
BEL APPARTEMENT Type Triplex avec entrée indépendante comprenant : Entrée, séjour-salon, cuisine équipée, chambre avec salle de bains-douche-dressing, wc indpts, mezzanine.
Chauffage central gaz individuel
PARKING privatif sécurisé
SUPERFICIE L.C. 104,11 m²
CHARGES courantes/an 730 €
COPROPRIETE

NET VENDEUR 298 500 €
HONORAIRES AGENCE 3,58%TTC 10 700 €
PRIX DE VENTE HAI 309 200 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/38



EXCLUSIVITÉ
À 5 min du centre de COMPIÈGNE Réf. : F2525
MAISON de BOURG pierre entièrement remaniée sur 327 m² clos murs SANS VIS-À-VIS et au CALME.
Entrée salon salle-à-manger, salon TV, Cuisine spacieuse ouvrant sur terrasse et jardin sud, s.bains + douche, wc indpts, chaufferie. Étage : 3 chambres, nbreux rangements. BUREAU indpt dans jardin ATELIER, GARAGE, CAVE voûtée.
DES PRESTATIONS DE BELLE QUALITÉ.

NET VENDEUR 323 400 €
HONORAIRES AGENCE 3,43% TTC 11 100 €
PRIX DE VENTE HAI 334 500 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/37



COMPIÈGNE Centre vieille ville Réf. : F2540
Au second étage d'un petit immeuble pierre de taille APPARTEMENT 6 Pièces type duplex comprenant : Entrée, salon-séjour (cheminées), cuisine ouverte équipée, cellier, 1 chambre salle, d'eau, wc indpts. À l'étage : 2 chambres, salle d'eau-wc.
Bureau dans les combles.
Chauffage central individuel gaz
SUPERFICIE L.C. 125,57 m² (139,51 m² au sol)
CHARGES courantes/an 1500 €
COPROPRIETE 4 lots principaux

NET VENDEUR 380 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,2% TTC 12 000 €
PRIX DE VENTE HAI 392 000 €
D.P.E : C - G.E.S. : D/25

COMPIÈGNE Réf. : F2545
Sur axe passant LOCAL PROFESSIONNEL 210 m² sur terrain 800 m² clos

NET VENDEUR 320 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 15 000 €
PRIX DE VENTE HAI 335 000 €

4 % IMMOBILIER
c'est aussi :
La location et la gestion de votre bien.
Professionnalisme et service haut de gamme accessibles.
Venez vous renseigner !



à 2% d'honoraires seulement !*

*4800 € TTC jusqu'à 120 000 €

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64
compiegne@4immobilier.com



www.4immobilier.com

Simply Market

COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



24/24

Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

ÉQUIPEMENTS

La patinoire de nouveau ouverte au public

Le 21 octobre, la patinoire de Mercières a ouvert ses portes au public à la plus grande satisfaction des Compiégnois mais aussi des membres du Skating Club et du Hockey Club Compiégnois qui peuvent de nouveau s'adonner à leurs sports favoris au sein d'installations entièrement remises aux normes.



C'est effectivement en raison d'une obligation de remettre aux normes européennes le système de refroidissement que la patinoire avait dû être fermée une première fois en mai 2014 puis, suite à des malfaçons constatées sur le premier chantier et de graves dysfonctionnements, de nouveau en 2016. "Il a cependant fallu suivre la procédure engagée afin d'obtenir réparation et attendre le passage de l'expert pour pouvoir déposer de nouveau la rambarde, casser la dalle froide et changer la totalité des réseaux de production de froid" explique Nicolas Leday, adjoint au maire chargé des travaux. "Le chantier a enfin pu démarrer en mai dernier et une nouvelle dalle a été refaite durant l'été. Les premiers essais de pression jusqu'à 10 bars étant concluants, nous avons ensuite procédé à la remise en glace, ce qui a pris près de trois semaines. Nous sommes actuellement en procès avec la société qui a réalisé le premier chantier et comptons fermement récupérer les nouvelles sommes investies, soit 650 000 euros, après décision de justice" souligne l'élu.

Soirée d'ouverture le 4 novembre

"Si le Skating Club et le Hockey Club Compiégnois ont pu reprendre leurs activités dès la mi-octobre et les compétitions redémarrer fin octobre avec notamment les Masters internationaux de patinage, la Ville de Compiègne a décidé de profiter de la fête d'Halloween pour organiser une soirée d'ouverture officielle le 4 novembre de 20h à 23h" ajoute Christian Tellier, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et aux Sports.

"L'entrée sera gratuite pour les personnes déguisées. Nous souhaitons également relancer l'activité de la patinoire. Pour cela, 5000 euros ont été investis dans des jeux de lumière en vue de l'organisation de soirées à thème ouvertes au public et le bar de la piscine-patinoire ouvrira de nouveau dans les prochaines semaines pour redonner vie à ce lieu particulièrement fréquenté par les Compiégnois". ■

Un 3^e appareil d'IRM à Compiègne



Un nouvel appareil d'IRM a été inauguré mi-septembre à la polyclinique Saint-Côme. Il est dédié aux examens ostéo-articulaires.

Jusqu'à présent, le Centre Hospitalier Compiègne-Noyon et la Polyclinique Saint-Côme étaient chacun dotés d'un appareil d'IRM. Depuis juin, la Polyclinique accueille dans ses locaux un 3^e appareil de haute technologie spécialement dédié aux examens ostéo-articulaires.

"La spécificité de ce nouvel équipement va permettre de soulager les deux premiers IRM qui eux sont généralistes et permettre ainsi aux patients d'avoir des rendez-vous plus rapidement" souligne

Vincent Vesselle, directeur de la polyclinique.

Les travaux d'aménagement et l'achat de cet équipement représentent un investissement total de 1,6M€.

A l'instar des deux premiers appareils, il a été acheté pour être utilisé par les deux établissements compiégnois dans le cadre du groupement d'intérêt économique le GIE CIMA.

Renseignements au 03 44 48 63 98. ■

Le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes à Royallieu

Il accueille depuis la rentrée de septembre les enfants des écoles élémentaires de Royallieu et de Pempidou A et B qui bénéficient ainsi d'un lieu de restauration à proximité de leur établissement.



"Il s'agit du quatrième et dernier restaurant scolaire destiné à accueillir les enfants des écoles élémentaires" précise Nicolas Leday, adjoint au maire chargé des travaux et bâtiments communaux.

"Ce restaurant a été aménagé dans l'enceinte de l'école de Royallieu sur une surface de 355 m² et d'importants travaux ont été réalisés en matière d'économies d'énergie : éclairage des locaux par des leds, pose de menuiseries double vitrage en aluminium, isolations acoustique et thermique, installation d'une chaudière à gaz à condensation peu énergivore, ventilation double flux avec récupération de l'air réchauffé provenant de la laverie et de l'office, pose d'un compteur électrique unique".

Le confort des utilisateurs figurait aussi parmi les priorités avec notamment 153 m² dédiés à la salle de restauration qui peut accueillir 266 rationnaires sur deux services et 100 m² consacrés aux sanitaires, hall d'accueil et locaux de service. "Trois agents assurent le service du midi et accueillent les enfants dans les meilleures conditions" poursuit Sylvie Oger-Dugat, adjointe au maire chargée de l'enseignement et de la formation.

Le montant des travaux s'élève à 720 000 euros TTC, financés à hauteur de 273 000 euros par la Ville de Compiègne, 144 000 euros par le Conseil Départemental de l'Oise, et 303 000 euros par des subventions européennes dans le cadre du Fonds "Investissement Territorial Intégré". ■

Une nouvelle MAM s'installe rue Evette

MAM Z'elle Coccinelle, c'est le nom donné à la nouvelle Maison d'Assistants Maternelles ouverte début septembre au 12 rue Evette à Compiègne. Une structure réservée aux tout-petits de 0 à 4 ans, à mi-chemin entre l'accueil individuel chez une assistante maternelle et la collectivité.



un autre de 10 m² pour les grands afin de respecter leurs rythmes de sommeil". A cela s'ajoute une pièce pour le change, une entrée pour accueillir parents et enfants le matin, un bureau pour la partie administrative et une cour intérieure aménagée pour que les enfants puissent aussi avoir des activités en extérieur.

"Chaque enfant peut ici évoluer à son rythme. Nous tenons compte de l'individualité de chacun et, comme il s'agit d'une petite structure, nous pouvons constater les progrès de l'enfant, en particulier en ce qui concerne son développement psychomoteur. Activités manuelles, découverte des instruments de musique, jeux éducatifs sont ainsi au programme pour les plus grands".

La MAM qui est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h30, accueille à ce jour 15 enfants. "Les familles compiégnoises intéressées par ce mode de garde doivent passer par le Guichet unique de la Ville de Compiègne avant d'inscrire leur enfant à la MAM qui peut être contactée au 09 81 13 01 48" précise Dominique Renard, adjointe au maire en charge de la Petite enfance. "La Ville souhaitant favoriser ce genre de structure, une subvention de 10 500 euros a été attribuée à l'association pour l'aider dans le démarrage de son activité". ■

La création de cette nouvelle MAM à Compiègne est due à la bonne entente entre quatre collègues de travail, toutes diplômées dans la filière Petite enfance. Stéphanie, Marjorie, Céline et Nathalie œuvraient en effet jusque-là au sein de la crèche collective de La Croix Saint-Ouen et elles ont eu envie de créer leur propre structure d'accueil pour les tout-petits. "Nous avons les mêmes objectifs, les mêmes principes de travail, et avons envie de consacrer plus de temps à chaque enfant" explique Céline. "Après avoir trouvé ce local de 165 m² au mois de février, nous l'avons aménagé de façon à ce que les enfants s'y sentent bien avec une grande salle de vie de 90m² répartie en trois espaces : un pour les bébés, un pour les enfants qui commencent à marcher, et un pour les plus grands, et deux dortoirs, un de 22m² réservé aux bébés et

DOSSIER



TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR LA RÉUSSITE DE NOS ENFANTS

Temps d'Activités Périscolaires, Plateforme de Réussite Educative, accompagnement éducatif dans les centres municipaux, dispositif Génération Réussite et partenariats entre le Conservatoire municipal de musique, l'école des Beaux-Arts et la Politique de la Ville, ou encore classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musicales), CLEA (Contrats Locaux d'Education Artistique),... sont autant de dispositifs mis en œuvre par la Ville de Compiègne pour que nos enfants puissent bénéficier d'une ouverture sur le monde qui les entoure et d'un accompagnement propices à leur bien-être et à leur réussite.

➤ Les Temps d'Activités Périscolaires, pour découvrir de nouveaux horizons



Les activités proposées dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) démarreront après les vacances de la Toussaint, le lundi 6 novembre. Les ateliers de l'an dernier seront en grande majorité reconduits, avec quelques nouveautés cependant.

Au programme :

- des activités sportives : volley, kung-fu, badminton, basket, tennis de table, rugby, hockey sur glace, pêche
- des activités artistiques : atelier d'éveil à la danse moderne et au théâtre, activités manuelles,
- des activités culturelles : découverte du Palais Impérial, ateliers "nature, fleur et sens" (étude de la faune, de la flore, jardinage), tri et prévention des déchets, nutrition-diététique, animation ONF, initiation à l'anglais, au braille, club techno UTC, ateliers de lecture et scientifiques, contes, atelier informatique dans les espaces cyber-base,
- des activités de loisirs et de bien-être : jeu de dames, relaxation, sophrologie, musicothérapie...

Autant d'activités qui permettent aux enfants de découvrir de nouveaux horizons, d'enrichir leurs connaissances et de s'épanouir.

Une soixantaine de créneaux sont ainsi organisés en moyenne par semaine, ce qui représente sur 25 semaines d'activités, 1500 heures assurées par une quarantaine de partenaires (particuliers, associations et entreprises).

Les inscriptions aux activités se font directement dans les écoles, auprès des animateurs du périscolaire pour les écoles maternelles et l'école élémentaire Saint-Germain, et auprès des directeurs pour les écoles de la Coopérative Scolaire du Compiégnois.

Les enfants peuvent être inscrits pour une période déterminée (entre deux vacances scolaires) et pas forcément pour toute l'année. Les enfants non-inscrits à l'une ou l'autre de ces activités sont pris en charge dans le cadre de la garderie périscolaire.

La Plateforme de Réussite Educative œuvre au bien-être des enfants

La plateforme de réussite éducative œuvre quotidiennement pour le bien-être et l'épanouissement des enfants des quartiers Politique de la Ville. Les enfants sont accueillis dans les locaux de la Plateforme, situés au 1 Passage Anatole France à Compiègne et pris en charge par des professionnels médicaux et paramédicaux : 2 orthophonistes, 4 psychologues, 1 psychopraticien, 1 diététicienne, 1 ergothérapeute, 2 art-thérapeutes et une sophrologue.

Les rendez-vous individuels ont lieu sur place avec les praticiens. Les enfants intègrent des ateliers collectifs en petits groupes autour de disciplines telles que l'art-thérapie, la sophrologie ou encore le théâtre. Ces ateliers leur permettent de travailler sur la motricité fine, l'estime de soi, la concentration ou encore l'expression orale à travers le théâtre.

Des sorties familles sont parallèlement organisées par l'équipe de la Plateforme Réussite Educative afin de renforcer le soutien à la parentalité et favoriser le dialogue parents/enfants : visites de la Sucrierie de Francières et de la Tour Roland, Croisière sur l'Oise.

Certains enfants ont également pu bénéficier de la prise en charge de leur licence sportive et découvrir ainsi des activités sportives telles que l'escalade, l'équithérapie ou encore l'aviron. Depuis le mois de septembre, quatre enfants de la Plateforme Réussite Educative participent à la chorale du Conservatoire municipal de musique.



Quizz inter-générationnel organisé dans le cadre de la Semaine bleue.

Dans le cadre d'une dynamique intergénérationnelle, le CCAS souhaite multiplier les rencontres entre les enfants et nos aînés : des animations seront régulièrement proposées telles que des représentations théâtrales dans les maisons de retraite ou encore des moments de partage autour d'un "quizz intergénérationnel".



Conseil municipal des jeunes et des aînés.

Toutes ces actions mises en place grâce au CCAS de la Ville de Compiègne, en partenariat avec l'Education Nationale, sont financées par des subventions de l'Etat.

Les centres municipaux de quartiers, entre découverte et accompagnement

Plus de 200 jeunes sont accueillis par les animateurs des centres d'animation de la Ville après l'école.



Les jeunes Compiégnois découvrent la pratique artistique grâce aux CLEA.

Activités sportives, culturelles et artistiques sont ainsi proposées aux enfants entre 6 et 10 ans.

Soutien scolaire

Différentes actions en matière de soutien scolaire ont lieu tout au long de l'année : stage de révision avant les épreuves du brevet, soutien en mathématiques et français,...

"Génération réussite"



Ce dispositif porté par la Ville, en partenariat avec l'UTC, l'Etat (CGET) et les établissements scolaires, propose aux jeunes des quartiers prioritaires de Compiègne, un accompagnement des élèves par des étudiants de l'UTC.

60 jeunes (de la 3^{ème} à la Terminale) bénéficient tous les mercredis après-midi, d'ateliers pratiques liés aux matières scientifiques ainsi que d'un accompagnement sur la méthodologie et sur l'orientation (découverte des métiers).

Renseignements au Centre municipal Anne-Marie Vivé - Tel : 03 44 20 71 00.

La culture, voie de développement



Exposition "Les monstres s'invitent en ville" dans le cadre des CLEA.

Festival du film 2016. 12 adolescents, perche et caméra en mains, interviewent un peu gênés, au sortir de la projection de *Cléo de 5 à 7*, film culte des années 60, Corinne Marchand qui y tient le rôle-titre : "Madame Marchand, qu'est ce que ça vous fait de revoir ce film qui a lancé votre carrière ?"

Nous sommes au Théâtre impérial de Compiègne, magnifique écrin Napoléon III et les adolescents, habitants des quartiers périphériques compiégnais, n'y étaient jamais venus avant. Pourtant, ils paraissent presque en être les hôtes. Douze jeunes entre 15 et 19 ans, ont ainsi suivi la préparation du festival du film sur plusieurs semaines, dans le cadre d'un projet utilisant la culture comme outil de découverte des personnes, des lieux, des métiers, peut-être un peu d'eux-mêmes aussi.

La Ville a, depuis plusieurs années, mis en place de multiples dispositifs visant à intégrer l'expérience culturelle dans le parcours d'apprentissage des jeunes Compiégnois. Quelques exemples :

- Deux médiateurs culturels travaillent au sein du service "Politique de la Ville".
- Les CLEA (contrats locaux d'éducation artistique) qui permettent à 7 classes d'écoles élémentaires de découvrir chaque année une pratique artistique en bénéficiant de l'accompagnement d'un artiste professionnel.
- Les classes CHAM (classes à horaires aménagés musicales) qui proposent à 130 élèves issus de l'École élémentaire Robida puis du collège Gaëtan Denain, de bénéficier d'heures supplémentaires de musique et de fréquenter ainsi le Conservatoire. Les classes CHAM participeront cette année au concert du Nouvel An le 6 janvier 2018 au Théâtre Impérial, ils seront accompagnés par l'orchestre symphonique de la Ville, le Col'Legno.



- Depuis deux ans, la municipalité a, en outre, mis en place un dispositif original, dans le cadre de la Plateforme de réussite éducative, permettant à quatre élèves de suivre les cours de chorale gratuitement. Et ce dispositif s'applique aussi à l'École des Beaux-Arts.

Ceci, loin d'être exhaustif, ne fait qu'illustrer le rôle de l'expérience culturelle - pratique artistique, découverte de la création, partage d'un objet culturel commun...- dans l'éducation des jeunes publics et l'engagement de la Ville dans ce domaine. ■



**BILAN AUDITIF*
ET DEVIS GRATUITS**
* Acte non médical

Plus de 10 ans à votre écoute !
Une équipe renforcée !
Votre laboratoire rénové !

**INNOVATION
TECHNOLOGIQUE**

Réalisation sur place en quelques heures de vos embouts auditifs, de protections auditives sur mesure grâce à notre imprimante laser 3D !

Cet outil vous offre un service rapide et personnalisé !
La reproduction d'un modèle à l'identique autant de fois que souhaité, en un temps très court est réalisable, notamment lors de casse ou perte de vos embouts auditifs ...

NOUVEAU

Avec LINX 3D (GN RESOUND) :

- Plus besoin de piles jetables grâce au chargeur avec une autonomie de 15 heures
- Possibilité de choisir des sons naturels (mer, vent...) pour atténuer vos acouphènes

NOUVEAU

Les aides auditives AUDEO B-Direct (PHONAK) :

- Se connectent directement à la TV (sans fil, pas besoin de casque TV)
- Se connectent directement au téléphone portable (en bluetooth sur toutes marques) et permettent de prendre des appels en mains-libres ...



Pour tout achat de l'une de ces prothèses* :

Un chargeur
OFFERT

ou

Un accessoire
TV OFFERT

ou

Une remise de
100€/prothèse

* Offre non cumulable.

* Valable jusqu'au 31/01/2018

PORTRAIT

Clotilde Roussel, championne du monde de coiffure

Elle n'a que 23 ans et collectionne déjà les récompenses. Lors des championnats du monde de coiffure qui se sont déroulés à Paris les 17 et 18 septembre dernier, Clotilde Roussel se voit décerner une médaille de bronze en individuel à l'épreuve créative et le titre de championne du monde en équipe.



"Cette compétition est une vraie vitrine pour les coiffeurs du monde entier. Pour l'équipe de France, obtenir ce titre réaffirme le savoir-faire et l'excellence de la coiffure française" souligne Vincent Lecourt, le patron du salon "Le barbier de sa ville" à Compiègne où est actuellement

employée Clotilde Roussel. La jeune fille, qui a fait ses études à l'Institut des Métiers de l'Artisanat à Compiègne et a d'ailleurs eu son actuel employeur comme professeur quand elle préparait son CAP et son Brevet professionnel, a toujours eu en tête de participer à des compétitions.

Clotilde a en effet l'âme d'une compétitrice. Dès son plus jeune âge, elle pratique la gymnastique, la danse et le BMX, discipline dans laquelle elle obtient une deuxième place aux Championnats de Picardie. Une fois ses diplômes de coiffeuse en poche, c'est donc tout naturellement que Clotilde se lance dans les concours. Elle participe tout d'abord au concours de "Meilleurs apprentis de France", puis aux Olympiades des métiers où elle est sélectionnée aux niveaux régional et national. "Cela m'a permis d'être repérée et d'intégrer l'équipe de France de coiffure en 2014. J'ai ainsi participé à deux coupes d'Europe et deux Championnats du monde où j'ai chaque fois été médaillée" précise Clotilde qui ne cache pas cependant les heures passées à s'entraîner le soir et le week-end. "Pour ces Championnats du monde 2017, nous avons visé l'excellence, la perfection car cela faisait 7 ans que ma catégorie "Technique dame" n'avait pas gagné le titre de Champion du monde. Nous avions de sérieux concurrents comme la Corée et la Slovaquie mais cette année nous voulions être sur la plus haute marche du podium. C'est chose faite !".

Une récompense qui devrait constituer un tremplin pour la carrière de la jeune fille qui souhaite aujourd'hui s'orienter vers la for-

mation et transmettre son savoir-faire, ou "représenter une grande marque de produits lors de shows coiffure pour pouvoir voyager dans le monde entier". ■



Création qui a permis à Clotilde Roussel de remporter le championnat du monde de coiffure.

Delbard
Bien plus que du jardin

Venez découvrir
notre marché
de NOËL

ZAC du Camp du Roy
664, avenue Jean Moulin - 60880 JAUX

Retrouvez-nous
sur Facebook



03 44 90 42 00
www.delbard.fr

Ouvert tous les jours
de 9h30 à 19h
non stop

FOUNDED
S&F
1844

STEARNS & FOSTER®

DORMEZ PLUS GRAND
RÊVEZ PLUS LOIN...

Offre valable jusqu'au 25 novembre 2017

Grand Litier ★
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07



**RÉSIDENCE MÉDICALISÉE
CARPE DIEM ROYALLIEU**

ASSISTANCE MÉDICALISÉE 24h/24

Maison de 48 personnes
Accueil temporaire et longs séjours
Jardin - Confort - Animations 7jrs/7

Accueil personnalisé
Ambiance chaleureuse



CARPE DIEM ROYALLIEU
2, rue Charles GAND
60200 COMPIEGNE

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au 03 75 24 00 40
Mail : carpediemroyallieu@orange.fr



**BENOIT
Audition**
audition-benoit.fr



**Piles et garantie
offertes
pendant
4 ans⁽¹⁾**

COMPIEGNE
30, rue d'Austerlitz
Tél : 03 44 86 30 09

(1) Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable. Voir conditions au laboratoire.

SANOFI 

SANOFI,
UN LEADER MONDIAL DES SCIENCES DE LA VIE engagé pour prévenir, traiter les maladies et accompagner les populations à travers le monde.



Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38- Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiegne@sanofi.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

55% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com



**Centre commercial
Venette**

6, avenue de l'Europe
60280 Venette

Tél : 03 44 90 52 79




 24H / 24H	 Restaurants	 Traiteur
 Location	 Voyage	 Distributeur automatique



Et bien d'autres services

HORAIRES

HYPER :	LES BOUTIQUES :
Lundi au jeudi 8h30 - 21h30	Lundi au jeudi 8h30 - 20h30
Vendredi 8h30 - 22h00	Vendredi 8h30 - 20h30
Samedi 8h30 - 21h00	Samedi 8h30 - 20h00

**RETROUVEZ NOTRE
UNIVERS BIO !**

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Un grand merci aux associations !



La vie associative est intense à Compiègne et nous l'avons de nouveau constaté le jour de la Fête des associations et de l'accueil des Nouveaux Compiégnois.

C'est une richesse pour notre ville et son agglomération ainsi

que pour leurs habitants.

Permettez-moi de saluer trois d'entre elles qui me tiennent à cœur pour diverses raisons :

- Oise Alzheimer et tous les bénévoles qui informent, soutiennent les malades, leur famille et leur entourage, ce qui est particulièrement important pour cette maladie
- Les Nez rouges qui vont apporter un peu de bonheur et redonner le sourire aux enfants hospitalisés
- L'Amicale du quartier Les Jardins qui propose comme beaucoup d'associations de quartiers, des animations, visites et voyages divers créant ainsi du lien social bien utile dans une société où grandissent l'individualisme et l'isolement, en particulier de nos aînés.

Sans le bénévolat, notre société serait encore plus malade qu'elle ne l'est !

Les forces de l'ordre ont besoin de notre soutien

Notre pays, comme chez nos voisins euro-

péens, a vécu des événements tragiques ces dernières années et un élan de solidarité envers la Police s'est déclaré. Cet élan n'a duré hélas qu'un temps et le sentiment de défiance est revenu en même temps que les critiques envers nos forces de l'ordre.

Pourtant, plus que jamais, les policiers ont besoin de notre soutien, de notre reconnaissance et de notre compréhension. Des policiers défilent dans les rues (événements rares !), manifestant leurs inquiétudes et leur souci de servir nos compatriotes dans de bonnes conditions.

La sécurité est et doit rester une mission régalienne de l'Etat. Mais cette sécurité a un prix. Et devant une situation aggravée depuis les attentats et les nouvelles formes de délinquance, il faudra mettre des moyens adaptés. Par exemple, il convient de prendre des mesures en matière de protection des policiers, il faut aller plus loin dans l'anonymisation des procédures afin que n'apparaissent plus les noms et prénoms des fonctionnaires, et pour les policiers qui le souhaitent, faire domicilier les véhicules personnels dans leur service ou en préfecture.

Les interrogations, les inquiétudes sont grandes chez celles et ceux qui sont chargés d'assurer notre sécurité. Soutenons-les !

Eric Verrier
Adjoint au Maire délégué
à la sécurité publique
et au quartier Les Jardins

Nos jeunes s'engagent : devoir de mémoire et actions citoyennes



Le travail sur l'histoire et la mémoire est une préoccupation majeure de la politique de la ville d'autant que l'année 2018 sera marquée par le CENTENAIRE de l'ARMISTICE.

Cet intérêt a donné lieu à des initiatives qui

s'inscrivent dans une dynamique à long terme dans la construction de l'identité citoyenne, car la question de la transmission de la mémoire est intrinsèque à celle de la citoyenneté.

C'est pourquoi à la politique de la ville nous avons décidé de soutenir nos services désireux de mener des actions permettant de favoriser la cohésion sociale car aujourd'hui il s'agit de passer de la question de la mémoire à celle de sa transmission pour former nos jeunes.

Cette année, nous avons mobilisé une vingtaine de jeunes issus de nos quartiers autour d'actions citoyennes (rénovation du studio d'enregistrements, partage de repas avec la maison relais...) et solidaires pour le Sénégal du 21 octobre et 4 novembre, avec en parallèle un travail de commémoration sur l'abolition de l'esclavage en prévision de leur visite sur l'île de Gorée (recherche sur l'histoire, mémorial de Nantes..).

Ces enjeux d'échanges de mémoire et d'histoire, nous les avons déjà mis en œuvre en 2015 autour de la 2^{ème} GUERRE MONDIALE et de la DÉPORTATION avec tou-

jours ce travail de recherche historique, marqué par deux temps forts, le séjour en Pologne à Auschwitz et la rencontre avec M. Fernand Devaux, un ancien déporté qui a participé à un SLAM. D'ailleurs M. Fernand Devaux les a baptisés les "passés de mémoire". Cette dynamique se poursuivra en 2018 avec les commémorations autour du centenaire de la Grande Guerre.

Ce travail de mémoire est capital pour la politique de la ville, il contribue à faire redécouvrir aux jeunes leur histoire commune, leur faire comprendre qu'ils deviennent témoins de l'histoire et détenteurs de la mémoire pour les générations futures, mais aussi appréhender et comprendre comment l'humanité a pu enrayer de telles aberrations.

Aujourd'hui, l'enjeu est de former des jeunes conscients et armés face aux menaces qui pèsent sur la démocratie et la tolérance, ils doivent s'approprier le pays auquel ils appartiennent et, de manière symétrique, s'ancrer dans l'histoire collective.

Pour conclure, je tenais à saluer les animateurs des centres municipaux pour leur dévouement et le travail accompli auprès de nos jeunes réaffirmant notre volonté de promouvoir les actions menées dans le cadre de la politique de la ville.

Monia Lhadi
Conseillère municipale déléguée
à la Diffusion culturelle et auprès de l'adjoint
chargé de la Politique de la Ville,
au quartier de la Gare et du Petit Margny

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Stationnement payant : quand les bons comptes font les bons Vinci

Le 1^{er} juillet 2015 les tarifs des parkings gérés par le groupe Vinci (Indigo) ont évolué pour une facturation au quart d'heure.

C'est la loi sur la consommation, dite loi "Hamon", qui imposait cette petite révolution : ne payer que pour un service rendu et prévenir les reliquats de "vente forcée". Evidemment dans son esprit, cette loi s'attaquait à la part indue du chiffre d'affaire du groupe, dans l'intérêt et l'équité dus au consommateur. Mais c'était compter sans la complaisance et la complicité de la Majorité.

En effet, une révision des grilles tarifaires, même en créant de nouvelles tranches horaires, cela reste toujours une opportunité pour "optimiser". Ainsi, l'usager devenu par exemple lourdement perdant dès la 46^{ème} minute au parking Centre en déboursant 30 centimes de plus qu'auparavant (de 1,10€ à 1,40€) même s'il devient généralement gagnant la première demi-heure. Mais dans les faits, qui dans un équipement souterrain gare son véhicule moins de 30 minutes?

La majorité nous précisait, à l'époque, rechercher des grilles avantageuses "sans pour autant diminuer le coût du stationnement et les recettes annuelles". Car les conventions passées entre la municipalité et le délégataire garantissent la rentabilité de l'opérateur mais aussi des redevances perçues par la Ville.

Le Conseil Municipal du 29 septembre examinait le rapport d'activité des exercices 2015 et 2016 ; de quoi prendre du recul. Hors abonnement, la fréquentation des équipements plafonne entre deux exercices. La redevance versée à la Ville par Vinci (Indigo), elle par contre, prend 9% sur la période.

Ce que la majorité appelle du "gagnant-gagnant"...

Richard Valente, Solange Dumay, Frédéric Pysson - Conseillers municipaux socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Massacre sur ordonnances

La nouvelle loi travail, digne héritière, en plus pervertie, de celle souhaitée par le précédent gouvernement socialiste, est entrée en vigueur. Ratifiée par ordonnances, comme l'a souhaité notre "Jupitérien" Président, fruits de son bon vouloir et de l'omniscience de son pouvoir divin, cette pratique procède d'un mépris total de la démocratie et du paritarisme. Inique sur la forme, cette réforme est également sur le fond un recul fondamental en matière de droit du travail et entraînera à n'en pas douter une réelle régression pour tous les salariés du secteur privé. Sous couvert de "flexibilité", argument à la mode pour relativiser le terme "précarité", ces ordonnances réduisent les indemnités prud'homales, détruisent le CDI en créant un statut de mercenariat au travers du CDI à durée de chantier, légalisent les licenciements de masse permis pour les entreprises internationales prospères dont la santé au niveau national serait précaire.

S'il y a quelques points que les TPE / PME pourraient considérer comme positifs, telle la possibilité de négocier avec les salariés en interne sans recourir aux partenaires sociaux, il faudra rester vigilants que ceci ne

se transforme pas en bras de fer à sens unique. Aucune de ces mesures ne semble en fine capable de revaloriser le secteur de l'emploi dans le Compiégnois ou sur le territoire français. Syndicats et oppositions de gauche ou de droite sont trop timorés et ne parviennent pas à expliquer l'inefficacité et la dangerosité à long terme de ces décrets. Aucune des solutions préconisées par le Front National, comme par exemple le patriotisme économique, l'abrogation du recours aux travailleurs détachés, mesures salutaires afin de redonner de l'allant à notre économie, n'est prise en compte par ce nouveau gouvernement.

Les augures ne sont pas bons en matière de statistiques de retour à l'emploi. Jupiter risque bien dans les mois qui viendront, ô cruel paradoxe, de voir la foudre s'abattre sur son temple.

Jean Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Front National / RBM

ACTUALITÉ

EMPLOI

Forum "Bénévole-toi"



En partenariat avec France Bénévolat et l'Institution Jean Paul II, la Mission Locale

du Pays Compiégnois et du Pays des Sources organise la troisième édition du forum : "Bénévole - toi", jeudi 16 novembre de 10h à 16h aux salles Saint-Nicolas.

Ce forum a pour but de réunir des associations afin de sensibiliser un large public au monde associatif. Le public pourra ainsi se voir proposer des offres d'engagement citoyen : actions de bénévolat, service civique, pass permis citoyen, pass ordi citoyen, tous valorisables par le passeport de compétences ou encore par le compte d'engagement citoyen.

Renseignements au 03 44 36 34 44. ■

A la rencontre des entreprises

L'association "Le sourire d'un enfant illumine le monde" organise, avec le soutien de la Ville de Compiègne, son 17^e Forum pour l'Emploi, le mercredi 22 novembre de 9h30 à 17h au Centre de rencontres de la Victoire.



Cette rencontre a pour objectif de favoriser le contact direct entre les demandeurs d'emploi et les responsables d'entreprises afin de créer un climat de confiance qui permettra de pourvoir les emplois proposés et les offres de formation. C'est aussi une opportunité offerte aux entreprises de recruter du personnel en prévision des fêtes de fin d'année et de faire découvrir leurs activités et leurs potentialités au grand public. Les personnes qui souhaitent parfaire leurs connaissances professionnelles auront aussi l'occasion de rencontrer les

centres de formation qui leur proposeront leurs différents cycles de formation.

L'inscription et la participation des entreprises et centres de formation au forum est gratuite.

Les personnes en recherche d'emploi doivent apporter leur CV.

Entrée libre et gratuite.

Renseignements au 07 81 46 14 12 - 09 51 05 31 60 ou par e-mail : ahseim@lesouriredunenfant.org

Plus d'informations sur :

<https://www.lesouriredunenfant.org> ■

24 heures pour l'Emploi et la Formation



Le salon "24 heures pour l'Emploi et la Formation" organisé par L4M revient à Compiègne le jeudi 30 novembre aux salles Saint-Nicolas ! Entreprises et centres de formation de la Région seront présents pour recruter et informer les candidats. À la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation, cet événement s'adresse à tous les publics.

Une journée exceptionnelle pour rencontrer des recruteurs en face à face et convaincre, grâce à son CV et sa motivation ! Un rendez-vous à ne pas manquer pour booster son avenir professionnel et terminer l'année en beauté.

Retrouvez la liste des postes à pourvoir, des entreprises participantes et toutes les informations pratiques sur le site web de l'événement : <https://24h-emploi-formation.com>



Entrée libre et gratuite
De 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h30. ■

JEUNESSE

Optimiser la gestion des prestations proposées aux familles

Accueil périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, autant de services gérés par la Ville de Compiègne qui sont mis à disposition des familles pour leur faciliter la vie au quotidien. Pour permettre aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de bénéficier de services de qualité et ce dans les meilleures conditions, la Ville de Compiègne souhaite améliorer la gestion de ces différentes prestations.

C'est pourquoi depuis plusieurs mois déjà, les services municipaux travaillent à la mise en place de nouveaux outils pour faciliter l'accès des familles à ces services, notamment par le biais du portail famille.

Celui-ci est désormais opérationnel pour l'inscription des enfants à la cantine et au sein de l'accueil périscolaire et le sera durant le 1^{er} trimestre 2018 pour l'inscription dans les centres de loisirs.

Désormais, pour que l'enfant puisse bénéficier de la cantine ou du périscolaire, les dossiers personnels des familles devront être complets et les réservations devront obligatoirement être effectuées au préalable sur le portail famille.

Sa place devra avoir été réservée sur le portail au moins quatre jours ouvrés avant la date. Si votre enfant est accepté de façon exceptionnelle, sans que la réservation ait été faite au préalable, vous devrez vous acquitter d'un coût supplémentaire de 3 euros par repas.

De même tout service (repas, accueil en périscolaire) non décommandé sera facturé et le non-paiement des factures arrivées à

échéance fera l'objet d'un coût pour frais de dossier de 5 euros.

"Ces nouvelles dispositions visent principalement à optimiser la qualité du service proposé à nos jeunes bénéficiaires" souligne Sylvie Oger-Dugat, adjointe au maire chargée de l'enseignement et de la formation. "Accepter des enfants dont la place n'a pas été réservée pose des problèmes d'organisation et de responsabilités. Le personnel d'encadrement qui a à la fois un rôle éducatif et d'accompagnement (permettre aux enfants de devenir plus autonomes, les apprendre à se servir à la cantine, à couper leur viande, à goûter tous les mets, à manger dans le calme, à respecter les personnes et les biens) risque fort dans ce cas d'être en sous-effectif. La quantité de repas commandés peut aussi poser problème".

Pour régulariser leur dossier ou procéder aux réservations, les familles qui n'ont pas accès à Internet de chez elles, peuvent se rendre directement dans les cyber-bases de la Ville ou à la borne présente à l'Hôtel de Ville. Elles pourront bénéficier sur place, si nécessaire, de l'accompagnement d'un agent. ■

COMMERCE

Offrez des chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

Simple et faciles d'utilisation, d'une valeur de 10 ou 20 euros, les chèques cadeaux du Compiégnois sont valables dans près de 200 enseignes de l'agglomération, dans tous les secteurs d'activité : mode et accessoires, loisirs, décoration, beauté, gastronomie, jouets, sports,...

Si vous êtes un particulier et que vous souhaitez offrir une belle enveloppe cadeau à ceux que vous aimez, vous pouvez vous procurer ces chèques à l'Office de Tourisme de Compiègne place de l'Hôtel de Ville, au Chat

Botté situé au Centre commercial de Royallieu ou encore chez Bleu minute au Centre commercial d'Intermarché à Margny-lès-Compiègne.

Pour les entreprises, les comités d'entreprises, les collectivités, les associations, il vous suffit de contacter Gérard Sébastien par mail à : sebastienge@wanadoo.fr ou au 06 67 46 32 64.

Retrouvez la liste des magasins sur : www.commerces-compiegne.fr ■

NOUVEAUX COMMERCES



Honor - Prêt-à-porter hommes
10 rue des Trois Barbeaux



Richie's - Restauration rapide
1 Place Saint-Clément

ACTUALITÉ

Secrets de bibliothèques, les souverains et leurs livres à Compiègne

Elaborée par le Palais de Compiègne et les bibliothèques de la ville, avec un soutien exceptionnel de la Bibliothèque Nationale de France, l'exposition se tiendra au Palais jusqu'au 8 janvier 2018. Elle aborde pour la première fois le thème des bibliothèques, celles des souverains et de la Cour. Leurs riches fonds dispersés à la fin du XIX^e siècle y sont valorisés ainsi que leur histoire mouvementée de Louis XVI à Napoléon III.



Une première partie évoque la bibliothèque médiévale, les rapports entre le livre et le sacré à travers la création de la bibliothèque de l'abbaye saint-Corneille. En créant et dotant l'abbaye, Charles-le-Chauve voit

dans cette institution l'un des piliers de la cité qu'il compte construire, détentrice du pouvoir et du savoir. Le livre est à ce titre un enjeu majeur des grandes abbayes.

Ensuite, les bibliothèques de Louis XV et Louis XVI, aujourd'hui disparues, mais connues par des plans et des inventaires de livres, puis celle de Napoléon I^{er} sont mises à l'honneur. Cette dernière possède un ambitieux décor peint conçu par Girodet dans le cadre duquel vient prendre place un mobilier d'acajou et bois doré exécuté par Jacob-Desmalter.

Si la création d'une bibliothèque des invités revient à Napoléon I^{er}, Napoléon III la fit réaménager, agrandir et remeubler. Elle devient alors le lieu de sociabilité des invités de l'empereur. On y emprunte des romans, des revues, des journaux.

Elle comptait plus de 23000 volumes au début des années 1870, ses inventaires et ses registres de prêt sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

L'exposition vise à faire revivre cet ensemble

grâce à des prêts exceptionnels au moment même où est lancée la restauration de la bibliothèque de l'Empereur.

Autour de l'Exposition

• **Visite conférence de l'exposition**
Tous les jours, sauf le mardi, à 14h (durée: 1h) pendant les vacances scolaires

• **Les Regards approfondis**
Allez plus loin dans votre découverte de l'exposition avec ce cycle de visites conférences proposé les samedis à 15h30 (durée: 1h)

• **Les écrivains au Second Empire**
4 novembre, 9 et 30 décembre 2017
Cette visite vous permettra de croiser littérature, sculptures et peinture en écoutant des extraits de textes face à des portraits sélectionnés.

• **Verba volant, scripta manent (Les paroles s'envolent, les écrits restent)**
Les 25 novembre et 16 décembre 2017
Peinture ou dessin exécuté à la main qui décore ou illustre un texte, l'enluminure se révèle être un art à part entière.

• **L'art du voyage**
Les 18 novembre, 2 et 23 décembre 2017 et 6 janvier 2018

A partir des récits de voyages présentés dans l'exposition Secrets de bibliothèques, laissez-vous transporter et revivez les périples d'autrefois.

• **Les visiteurs en herbe**
Pendant les vacances scolaires, les enfants sont invités les mercredis et vendredis (à 15h30 / durée: 1h30) à venir observer les œuvres de l'exposition et à réaliser un souvenir en atelier.

• **L'atelier du scribe**
Les 25 et 27 octobre 2017 et 3 novembre 2017
Pars à la découverte des écritures d'autrefois et réalise ta lettrine.
Réservé aux 7-12 ans

Tarifs

Exposition + visite du musée : 9,50 € /
Tarif réduit 7,50 €
Visite conférence : 4,50 €
(en sus du billet d'entrée au tarif réduit) ■

Des chèques cadeaux pour nos aînés

Des chèques cadeaux sous forme d'un chèque d'une valeur de 50 € seront remis cette année, à compter du 15 novembre prochain, en remplacement du versement de la traditionnelle allocation municipale attribuée aux personnes âgées pour les fêtes de fin d'année.

Les conditions pour bénéficier de ces chèques cadeaux restent identiques à l'an dernier. Seules les personnes âgées de 65 ans et plus au moment de la demande, habitant Compiègne au 1^{er} janvier 2017, et non imposables sur les revenus, peuvent en bénéficier.

Le coupon-réponse ci-dessous devra être déposé à l'accueil du CCAS et les chèques

cadeaux seront remis après vérification des conditions d'attribution, sur présentation des pièces suivantes :

1 – Pour les personnes ayant déjà bénéficié de l'allocation municipale :

- Avis de non imposition 2017 (revenus 2016)
- 2 – Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de l'allocation municipale :
- Avis de non imposition 2017 (revenus 2016)
- Quittance de loyer de janvier 2017 ou dernière taxe foncière
- une pièce d'identité

Il n'y a plus besoin de fournir un Relevé d'identité bancaire.

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Coupon individuel à retourner au service social,
Mairie de Compiègne, CS 30009, 60321 COMPIEGNE Cedex
Entre le 15 novembre 2017 et le 31 janvier 2018 au plus tard

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2017 ? oui non

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{ère} demande oui non

Date : Signature :

Repas de fin d'année pour nos aînés

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de la Ville de Compiègne offre un repas festif aux personnes âgées d'au moins 67 ans habitant Compiègne, au choix, **soit le vendredi 15 décembre midi, soit le samedi 16 décembre 2017 midi**, au Centre de Rencontres de la Victoire, 112 rue Saint-Joseph.

Les inscriptions auront lieu du **lundi 20 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2017 inclus**, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h dans les salles de l'annexe de l'Hôtel de Ville situées au 2 rue de la Surveillance. (Pas d'inscription le samedi 25 novembre 2017). Les personnes devront s'inscrire individuellement en se munissant d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité), d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture d'électricité, de téléphone ou de gaz) datant de moins de trois mois et d'un chèque de caution de 20 euros par personne qui sera restitué le jour du repas. Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles. Renseignements au 03 44 40 72 35.

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 8 novembre de 14h à 19h et le samedi 25 novembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^e anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

VIE PRATIQUE

Attention aux démarchages abusifs !



Exemple de flyer récemment distribué dans les boîtes aux lettres, avec le drapeau tricolore et des numéros de téléphone d'administrations, laissant à penser qu'il s'agit de documents officiels. Attention, il n'en est rien !

A l'approche des fêtes de fin d'année, les démarchages à domicile ou par téléphone auprès des particuliers se multiplient : passage de faux démarcheurs, tracts distribués dans les boîtes aux lettres faisant la promotion d'artisans et laissant à penser qu'il s'agit de documents officiels,...

La Ville de Compiègne attire votre attention afin que vous soyez particulièrement vigilants et que vous n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Police Municipale au 0800 502 507 ou 03 44 36 36 00 dès que vous avez un doute sur la sincérité de ces personnes ou des documents communiqués.

De même, si vous remarquez des comportements inhabituels de personnes qui démarchent les habitants dans votre quartier, n'hésitez pas à prévenir immédiatement la Police Nationale en appelant le 17 ou la Police Municipale afin que les services puissent se rendre sur place au plus vite.

De façon générale, méfiez-vous des démarchages à domicile ou par téléphone ! ■

NCI Environnement et LVC Communication, seules sociétés officiellement habilitées à démarcher sur le territoire de l'Agglomération

Pour la Ville de Compiègne et l'Agglomération de la Région de Compiègne, seuls sont habilités en vue de leurs étrennes à démarcher les particuliers, les employés de la société NCI Environnement qui assurent tout au long de l'année le ramassage des déchets dans les communes de l'ARC. Leur passage est prévu dans le courant des mois de novembre et décembre. Ils seront pour cela dotés de chasubles couleur orange marquées "NCI", ainsi que d'une carte officielle et d'une fiche de salaire de la société.

La société LVC Communication est par ailleurs habilitée à démarcher les commerçants et entreprises de la région en vue de la publication d'annonces dans l'agenda de la Ville de Compiègne, Compiègne Notre Ville et le bulletin annuel de l'Agglomération et de la Ville de Compiègne.



Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

DUVIVIER

1840
CANAPES

30 JOURS
pour réaliser
votre rêve

RÊVE D'INTÉRIEUR

Journées exceptionnelles
jusqu'au 26 novembre 2017



LE CHOIX
DE L'EXCELLENCE FRANÇAISE



Entreprise
du Patrimoine
Vivant

www.duviviercanapes.com

FABRIQUÉ EN FRANCE

MEUBLES • SALONS • LITIERIES • DÉCORATIONS
RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

41, rue Notre Dame de Bon Secours
60200 COMPIÈGNE
03 44 20 11 61
www.ruggeri.fr

LEICHT

par

COCOON

FRANKE

BOSCH

NEFF

NOVY
LA HOTTE SILENCIEUSE

Miele

Roblin

SIEMENS

RÖSLE



MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr



Notaire

BERNARD
notaires
compiègne

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200

http://office-bernard.notaires.fr



COMPIÈGNE
Proche forêt et Avenues. Demeure de style anglo-normand d'une surface de 900m² aménagée en bureaux, elle est édifiée sur cave totale avec cour anglaise, et élevée de 3 niveaux et d'un grenier. Elle dispose de 2 dépendances et d'un jardin 2273m².
DPE : C **1.280.000 €**



COMPIÈGNE, le Petit Margny
Très bel appartement, spacieux et lumineux de 113 m² à rénover offrant entrée, couloir, cuisine, grand séjour salon, 2 chambres, SDB et WC. Cave, local à vélos. Situé proche des commerces et à 2 min. à pied de la gare.
DPE : E **189.200 €**

GESTION LOCATIVE :

COMPIÈGNE
■ Dans Résidence studio de 42m² meublé, avec entrée, pièce principale, coin cuisine, salle de bains et Wc. possibilité d'avoir un box fermé pour 50€/mois en plus. Loyer CC : 530€ HT dont 150€ de provision sur charges - Honors C loc.: 231€ dont 63€ TTC pour EDL - DG : 380€
■ Quartier les Veneurs, Studio de 20,76 m² avec entrée, pièce principale, salle d'eau avec wc, cave. Loyer CC : 430€ HT dont 30€ de provision sur charges - Honors C loc.: 114,18€ dont 131,14€ TTC pour EDL - DG : 660€ - DPE : E - GES : F
■ Hyper Centre ! Local de 14m² avec vitrines et wc. Entièrement refait à neuf. Câblé pour accueillir 2 postes de travail. Loyer CC : 410€ HT dont 89€ de provision sur charges - Honors pris en charge par le bailleur. DG : 1 mois de loyer.

*Honoraires de négociation inclus, à la charge du vendeur.